

*L'économie*

Je tiens aussi à remercier les fonctionnaires de mon ministère qui se sont surpassés pendant les dernières semaines pour aider le gouvernement et moi-même dans nos délibérations. Je voudrais exprimer particulièrement ma gratitude à mon sous-ministre, M. Ian Stewart, qui est, à tous points de vue, un fonctionnaire exceptionnel et un remarquable Canadien.

J'ai trouvé ces consultations des plus utiles et je me propose de les poursuivre dans un esprit d'ouverture, de franchise et de coopération. Au cours des prochains mois, alors que je travaillerai à la préparation de mon budget, je solliciterai des avis sur la façon dont nous pouvons, en nous appuyant sur le programme du 6 et 5, élaborer une stratégie globale de redressement national. Pendant ce processus—et en fait pendant tout mon mandat de ministre des Finances—je m'inspirerai des principes suivants.

En premier lieu, nous devons continuer de souscrire au principe de la responsabilité financière. Nous devons poursuivre nos efforts en vue de limiter les dépenses. Nous devons nous efforcer de contenir la hausse du déficit, même si la récession réduit les recettes de l'État et gonfle ses dépenses. Cela signifie que nous devons réexaminer nos priorités avec la plus grande rigueur pour nous assurer que les programmes en vigueur continuent de servir des objectifs valables. Cela signifie également que nous ne devons pas hésiter à élarger les programmes en vigueur pour financer des initiatives nouvelles.

En second lieu, nous ne devons pas abandonner les victimes de la récession dans l'espoir fallacieux de hâter ainsi la reprise. Ce gouvernement a travaillé sans relâche depuis des décennies à mettre en place un système de sécurité sociale qui apporte une aide efficace aux Canadiens qui en ont besoin. Nous ne sabrerons pas dans ce système au moment même où il est le plus indispensable aux Canadiens. Dans une optique plus constructive, nous continuerons de chercher les moyens d'améliorer nos programmes sociaux et de les rendre plus efficaces pour ceux qui ont besoin d'aide.

En troisième lieu, nous devons continuer de laisser le premier rôle au secteur privé, dont le dynamisme et la créativité sont les moteurs de la croissance au Canada. Le gouvernement cherchera les domaines où il peut agir, en collaboration étroite avec les entreprises et les travailleurs, pour améliorer la santé financière du secteur privé et ses chances de se développer et de prospérer. Je me propose de favoriser le climat de certitude et de stabilité indispensable au bon fonctionnement de l'économie.

En quatrième lieu, notre pays doit rester ouvert sur l'extérieur et reconnaître que notre bien-être futur dépend de façon cruciale de l'ordre et de la stabilité des arrangements économiques internationaux. La baisse de l'activité économique observée dans le monde entier a accru le risque de désordres financiers et d'un recours accru au protectionnisme. Elle a également porté un dur coup aux aspirations des pays en voie de développement. Non seulement nous ne devons pas nous replier sur nous-même, mais nous devons essayer d'user de notre influence dans les affaires mondiales pour favoriser le redressement.

● (1530)

En cinquième lieu, nous devons continuer d'élaborer des mécanismes efficaces de consultation afin que le plus large éventail possible d'organismes et d'institutions, ainsi que d'administrations provinciales, puisse participer au réexamen

et à l'amélioration permanents de notre politique économique. Nous avons réalisé des progrès dans ce sens au cours des 12 derniers mois, mais il faut absolument persévérer dans nos efforts. J'espère ardemment que nous trouverons le moyen de faire participer les organisations de travailleurs de manière plus productive à ce processus de consultation.

A cet égard, j'ai l'intention de procéder à la nomination d'un groupe de conseillers économiques composé d'économistes canadiens éminents, qui me conseilleront sur l'ensemble vaste et complexe des questions de politique économique auxquelles notre pays doit faire face. Je ferai connaître dans quelques jours la composition et le mandat de cet organisme.

En sixième lieu et par-dessus tout, nous devons, dans l'esprit du programme de 6 et 5, concevoir et mettre en œuvre une stratégie efficace de redressement national et de développement économique. Comme l'a souligné le premier ministre la semaine dernière, le programme de 6 et 5 n'est pas une fin, mais un commencement. Ce n'est pas un remède à tous nos problèmes, mais une norme, un but auquel nous pouvons tous souscrire et, ainsi, permettre de trouver ensemble des solutions réalistes aux nombreux autres défis auxquels nous sommes confrontés.

Nous savons tous de quels défis il s'agit: notre productivité continue de stagner; de nouvelles techniques de production doivent être mises au point et appliquées; il faut pour cela développer notre base technologique, accroître les investissements et adopter des démarches nouvelles et innovatrices dans l'organisation du travail et les relations employeurs-employés.

Il faut développer l'infrastructure dans tout le pays. Notre réseau ferroviaire, en particulier, doit absolument être amélioré. A quoi sert de réduire nos coûts de production et d'améliorer notre productivité si nous ne parvenons pas à livrer nos produits là où ils sont demandés?

Nous possédons en abondance des ressources qu'il convient de mettre en valeur. Les marchés de notre énergie ne sont peut-être pas très actifs à l'heure actuelle. Mais la mise en valeur prend beaucoup de temps, notre énergie sera nécessaire au cours des années 80 et 90 et une politique prospective peut nous donner un avantage important, dans un monde qui dépend de plus en plus de l'énergie. De même, nos forêts doivent être reconstituées et nos pêcheries gérées avec soin si nous voulons conserver notre potentiel de ressources à long terme.

Voilà quelques-unes des choses que nous devons faire. Il y en a beaucoup d'autres. Il faut que nous les entreprenions ensemble, nous autres Canadiens, si nous voulons réussir. Tout comme les gouvernements ne peuvent à eux seuls enrayer l'inflation, ils ne peuvent susciter la reprise économique par leur seule action. Toutefois, tout comme les secteurs public et privé appliquent en ce moment ensemble un programme national visant à réduire l'inflation, nous pouvons unir nos énergies afin de renforcer notre système économique, de favoriser la reprise et d'améliorer nos chances de croissance future. Quant au gouvernement, autant il s'est montré disposé à engager la lutte contre l'inflation, autant il est prêt à prendre l'initiative, et à collaborer avec les entreprises, les travailleurs et les provinces en vue de promouvoir la croissance économique.

Je voudrais maintenant parler de la situation économique et financière du pays. La récession a été plus aiguë et plus longue au Canada que le gouvernement l'avait prévue lors du budget